

Programme accéléré de deux ans de la phase IV de l'IDEC - Information sur la présentation des candidatures

Introduction

Le Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones (Cando) et la Fédération canadienne des municipalités (FCM) ont le plaisir d'accueillir **huit** nouveaux partenariats Premières Nations-municipalités qui participeront au **Programme accéléré de deux ans** de la phase IV de l'Initiative de développement économique communautaire (IDEC).

Depuis 2013 et au fil des quatre cohortes du programme, l'IDEC a soutenu 28 partenariats entre des Premières Nations et des municipalités fondés sur l'établissement de liens respectueux et durables de gouvernement à gouvernement et visant à améliorer la capacité de collaborer à long terme dans la planification du développement économique communautaire et d'aménagement du territoire.



Renseignements sur la présentation des candidatures

Qui doit présenter sa candidature?

- Une **candidature conjointe** doit être présentée par le partenariat intéressé.
- Cette offre convient le mieux aux partenariats entre une Première Nation et une municipalité qui entretiennent déjà des relations et ont développé des idées préliminaires pour la mise en oeuvre d'initiatives de développement économique communautaire en collaboration.

À quels résultats peuvent s'attendre les collectivités à la fin du programme accéléré de deux ans de la phase IV de l'IDEC?

Le Programme accéléré de deux ans de la phase IV de l'IDEC vise à s'appuyer sur les relations préexistantes pour accroître la capacité collective de gouvernements de Premières Nations et de gouvernements municipaux à s'engager dans une planification et une mise en oeuvre à long terme d'initiatives de développement économique communautaire.

Au cours de ce programme accéléré de deux ans, les partenariats qui s'engagent à consacrer le temps et les capacités nécessaires (énumérés ci-dessous) peuvent s'attendre à :

- Développer conjointement de nouveaux processus de planification collaborative de développement économique communautaire.
- Participer en commun à des apprentissages et au renforcement des capacités.
- Renforcer les relations entre les élues/les élus et le personnel.
- Faire progresser la planification d'initiatives communautaires collaboratives en matière de développement économique et d'aménagement du territoire.
- Établir des plans stratégiques et de travail communs.

- Accéder conjointement à une subvention de renforcement des capacités de 22 500 \$ pour soutenir le développement des capacités et la mise en œuvre de la planification et d'initiatives de développement économique communautaire en collaboration.

Quelles sont les exigences et les attentes en matière de participation pour les partenariats sélectionnés ?

Le programme accéléré de deux ans comportera deux cohortes distinctes. Les candidats devront indiquer à quelle cohorte ils préfèrent participer en fonction de la disponibilité de leur collectivité et des priorités concurrentes (voir ci-dessous de plus amples informations sur l'exécution du programme de l'IDEC et les délais de participation).

- La cohorte 1 se déroulera d'août 2025 à mars 2027.
- La cohorte 2 se déroulera de novembre 2025 à mai 2027.

Les gouvernements des Premières Nations et des gouvernements municipaux **doivent présenter leur candidature s'ils ont obtenu l'engagement de leur conseil et de leur personnel et s'ils disposent des capacités nécessaires pour consacrer les ressources suivantes:**

1. Cerner et désigner les champions du groupe de travail, au minimum une élue/un élu et deux membres du personnel (une ou un membre cadre de l'administration et une agente/un agent de développement économique/de planification/de gestion du territoire) de chaque communauté, afin de diriger la participation au programme de l'IDEC et de participer aux réunions mensuelles du groupe de travail.
 - Les championnes élues/champions élus doivent être prêtes/prêts à consacrer trois heures par mois au groupe de travail.
 - Les championnes élues/champions du personnel doivent être prêtes/prêts à consacrer trois heures par mois au groupe de travail.
 - Les deux collectivités devront fournir un soutien administratif (calendrier des réunions, communications avec les conseils, soutien à la communication, etc.).

Les membres du groupe de travail contribueront également à la conception et au développement de quatre ateliers (environ deux ateliers par an).

2. L'intérêt et l'engagement du chef et du conseil de la Première Nation ainsi que du maire et du conseil municipal à participer et à encourager la participation du personnel aux ateliers semestriels d'une journée.
 - Ces ateliers aborderont les objectifs relatifs au développement des relations, à l'apprentissage commun, au renforcement des capacités et à l'avancement de la planification et des initiatives collaboratives de développement économique communautaire.
3. Du personnel supplémentaire ou des consultants externes de chaque collectivité peuvent être nécessaires en fonction des connaissances et du soutien requis pour renforcer les capacités et faire progresser la planification et les initiatives collaboratives de développement économique communautaire.

4. Des partenariats sélectionnés seront invités à s'engager, par résolution du conseil de bande ou du conseil municipal (après acceptation du programme), à participer à toute la durée du Programme accéléré de deux ans de la phase IV de l'IDEC.
5. **Aucun coût direct** n'est requis pour participer au programme de l'IDEC pour les collectivités sélectionnées. Toutefois, ces Premières Nations et gouvernements municipaux doivent être prêts à faire des contributions en nature telles que le temps du conseil et du personnel, le kilométrage d'aller-retour pour participer aux réunions et aux ateliers, et les espaces pour tenir les réunions.

Quelles sont les dates de mise en œuvre du programme et de participation?

Il n'y aura qu'un seul appel d'offres pour soutenir deux cohortes distinctes dans le cadre de la phase IV de l'IDEC. Le placement des cohortes sera déterminé au cours du processus de sélection et tiendra compte d'éléments tels que les préférences des gouvernements, les priorités concurrentes et les calendriers électoraux.

Calendrier de mise en œuvre prévu de la phase IV		
Engagement/Livrable	Cohorte 1 Août 2025 - mars 2027	Cohorte 2 Novembre 2025 - mai 2027
Entrevue avec l'IDEC	18 au 25 juin 2025	18 au 25 juin 2025
Première réunion du groupe de travail (puis chaque mois)	Août 2025	Novembre 2025
Réunions individuelles avec l'équipe de l'IDEC et premier atelier de l'IDEC	Octobre - novembre 2025	Février - mars 2026
2 ^e atelier de l'IDEC	Avril – mai 2026	Mai - juin 2026
3 ^e atelier de l'IDEC	Octobre - novembre 2026	Janvier – février 2027
4 ^e atelier de l'IDEC / Célébration de graduation du programme	Février - mars 2027	Avril – mai 2027

Renseignements sur la présentation des candidatures

Si vous êtes un gouvernement d'une Première Nation et un gouvernement municipal voisins et que vous êtes intéressés à participer au programme de l'IDEC, vous devrez **remplir conjointement** les formulaires de candidature pour que celle-ci soit examinée.

Ce programme accéléré de deux ans convient le mieux aux partenariats entre une Première Nation et une municipalité. Si vous présentez la candidature d'un partenariat comportant plus d'une Première Nation et d'une municipalité, veuillez communiquer avec Ryan Walker-Melton, agent de programme de l'IDEC (ryan.walker-melton@edo.ca), pour obtenir un formulaire de candidature adapté.

Dans le cadre de ce programme, les candidatures conjointes des Premières Nations et des gouvernements municipaux seront examinées en se basant sur les critères suivants :

1. Les candidats doivent être en mesure de démontrer que les **dirigeantes élues et dirigeants**

élus de la Première Nation et de la municipalité consacreront au programme ce qui suit :

- Temps et capacité des élues/élus à s'engager dans le processus de l'IDEC, soit :
 - une élue/un élu (au minimum) pour participer aux réunions mensuelles du groupe de travail de l'IDEC, prête/prêt à consacrer trois heures par mois;
 - participation plus vaste du conseil aux ateliers semestriels d'une journée;
- Intérêt et leadership pour soutenir et participer au développement des relations intergouvernementales;
- Intérêt et leadership pour explorer des processus de planification collaborative, de développement économique communautaire et d'aménagement du territoire.

2. Les candidats, soit tant la Première Nation que la municipalité, doivent avoir la capacité de consacrer des ressources en personnel, soit :
 - deux membres du personnel (au minimum) pour participer aux réunions mensuelles du groupe de travail de l'IDEC, prêts à consacrer cinq heures par mois;
 - participation plus vaste du personnel aux ateliers semestriels d'une journée;
 - soutien de personnel administratif tel que requis;
 - personnel supplémentaire ou consultants externes, tel que requis.
3. Les candidats doivent être en mesure de respecter les calendriers, les objectifs et les attentes du programme de l'IDEC, tels qu'ils sont nettement décrits dans le présent document.

Comment les partenariats intéressés peuvent-ils obtenir plus d'information sur ce processus de candidature?

Programme accéléré de deux ans - phase IV de l'IDEC - Information sur la présentation de candidatures

Si vous et votre collectivité partenaire souhaitez participer à ce programme de l'IDEC et avez des questions, veuillez l'inviter à participer avec vous au webinaire du mercredi 7 mai, de 13h00 à 14h00 (heure des Rocheuses).

Cette séance interactive présentera une vue d'ensemble du processus de candidature et de traitement des candidatures au programme accéléré de deux ans de l'IDEC, décrira un partenariat IDEC de la phase III et permettra aux participants de poser des questions à l'équipe IDEC. Inscrivez-vous à <https://www.cedipartnerships.ca/fr/contactez-nous/possibilites-partenariats/>

Quelles sont les dates importantes que doivent connaître les candidats conjoints de Premières Nations et de municipalités?

- **Date limite de présentation des candidatures - vendredi 30 mai 2025, 23h59 (heure des Rocheuses)**
- Les candidats présélectionnés seront informés le 6 juin 2025 au plus tard. Veuillez noter que nous communiquerons seulement avec les candidats présélectionnés.
- Les candidats présélectionnés doivent être disponibles pour des entretiens entre le 18 et le 25 juin 2025.

- Les candidats retenus seront informés au plus tard le 11 juillet 2025.

Quelles sont les prochaines étapes pour présenter sa candidature?

Allez au site web de l'IDEC afin d'accéder aux documents suivants pour faciliter votre processus de candidature :

- Remplissez les feuilles de travail conjointes et individuelles. (Il ne s'agit **PAS** des formulaires de candidature. Tous les candidats doivent remplir les formulaires de candidature en ligne.)
- Formulaires de candidature en ligne (**Veillez noter que les trois formulaires de candidature doivent être soumis pour que la candidature soit examinée.**)
- Feuille d'information sur la présentation des candidatures
- Plus amples informations sur l'IDEC

Nous proposons les étapes suivantes :

1. Travaillez avec votre partenaire candidat pour passer en revue et préparer vos réponses conjointes avant d'accéder à la Partie 1 en ligne du [Formulaire de candidature conjointe](#).
2. Examinez chacun des documents applicables suivants et préparez vos réponses :
 - a. [Partie 2 en ligne : Formulaire de candidature de la Première Nation](#)
 - b. [Partie 3 en ligne : Formulaire de candidature de la municipalité](#)

Les candidatures conjointes doivent être complétées au plus tard le vendredi 30 mai 2025, 23h59 (heure des Rocheuses).

Questions?

Pour toute question ayant trait au processus de candidature, veuillez communiquer avec Marissa Lawrence, gestionnaire intérimaire du programme IDEC (marissa.lawrence@edo.ca).

Pour toute question relative au formulaire de candidature, veuillez communiquer avec Ryan Walker-Melton, responsable du programme IDEC (ryan.walker-melton@edo.ca).

Si vous souhaitez en apprendre plus au sujet du programme IDEC, veuillez consulter le site : <https://www.cedipartnerships.ca/fr/>